

CONSEIL MUNICIPAL VILLE DE CORBAS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU 04 FÉVRIER 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le quatre février, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle du Conseil municipal, sous la présidence de M. Alain VIOLET.

MONSIEUR LE MAIRE

Allez. Mesdames et messieurs, bonsoir. On pourra débiter ce Conseil municipal par l'appel tout d'abord. Saliha, je te laisse faire l'appel.

MADAME SALIHA MAKHLOUF-MEDJGAL

Merci, Monsieur le Maire.

Présents :	Alain VIOLET, Laurence MOULIN, Eddie BREVALLE, Véronique GIROMAGNY, Florent RIVOIRE, Dominique BABE, Claude COLIN, Christiane PUTHOD, Éric MAILLET, Souade KACI, Alain LEGRAS, Marie THOLAS, Michel MALTRAIT, Thierry HAON, Yves MONTANGERAND, François DARTIGUES, Christine NONY, Nathalie PUVILLAND, Nathalie RENÉ, Christophe MALMAZET, Vivien GATCHUESI FEQUENG, Saliha MAKHLOUF-MEDJGAL, Aurélie VILLENEUVE, Ghislaine ARCARO, Sandra GAUSSUIN-PISKULA, Alexandre DIOT, Benoît ERACLAS, Guillaume BOUCHARLAT, Henry DUARTE, Michel COMOLI.
Excusé/pouvoir :	Mylène ROUCHOUSE POUGET, Sylvie DOMER, Lilian MORINON.
Absent :	

Secrétaires de séance :	de Marie THOLAS (pour la majorité) Guillaume BOUCHARLAT (pour l'opposition).
-------------------------	---

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE

Très bien. Merci. Je vous propose qu'on désigne nos secrétaires de séance. Pour la majorité, Marie THOLAS. Et pour vous ? M. BOUCHARLAT. Merci. Je propose que nous le mettions aux voix. Qui est pour ? Je vous remercie.

COMPTE RENDU DE DÉLÉGATION

MONSIEUR LE MAIRE

Allez, on va rentrer dans le vif du sujet. Sur le compte rendu de délégation, il n'y avait pas d'intervention particulière. Oui, on avait le PV de séance du 11 décembre. Est-ce qu'il y a des questions sur le PV de séance ? Pas de question. Je propose qu'on l'adopte. Qui est pour ? Je vous remercie.

Concernant le compte rendu de délégation, pas d'intervention particulière ? Très bien. Je propose qu'on l'adopte. Il est adopté. Il l'est de fait. Très bien.

Allez, on a un Conseil municipal où on a deux délibérations. La première, révision n° 3 des autorisations de programme et de crédits de paiement AP/CP pour les opérations de rénovations énergétiques des bâtiments. Donc, c'est la PPI d'investissement pour 2023-2026. Et on parle, donc, de l'année 2026. Et je laisse la parole à Michel MALTRAIT qui va nous en parler. Michel.

RÉVISION N° 3 DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DE CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR LES OPÉRATIONS DE RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS – PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2023-2026 - ANNÉE 2026

MONSIEUR MICHEL MALTRAIT

Et qui vous salue d'abord toutes et tous. Bonsoir.

MONSIEUR LE MAIRE

Très bien.

MONSIEUR MICHEL MALTRAIT

Donc, on vous propose, là, une délibération comptable qui met à jour le... qui révisé le programme des autorisations de programme et de crédits de paiement parce que sur deux opérations sur deux bâtiments sur Marie Curie et sur le Centre culturel des entreprises qui ne nous ont pas envoyé encore leur facture. Donc, on est obligé de décaler cette AP/CP. Alors, qu'est-ce que c'est une APCP ? C'est quelque chose qui permet de déroger à l'annualisation du budget quand on a des travaux qui s'étalent sur plusieurs années ; plutôt que de faire supporter au budget d'une année la totalité des travaux qui vont avoir lieu, on les étale sur plusieurs années budgétaires. Et là, on va devoir décaisser encore des choses pour le Centre culturel et pour l'école Marie Curie au titre de l'année 2026 même si les travaux sont, eux, complètement terminés. Voilà. Est-ce qu'il y a des questions ?

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal d'approuver la révision des programmes d'investissement de rénovations énergétiques votés en AP/CP tels que précisés au rapport.

MONSIEUR LE MAIRE

Merci, Michel. Je vous propose que nous le mettions au vote. Qui est pour ? Merci. Il est adopté.

Et puis, donc, nous entrons dans le vif du débat : débat d'orientations budgétaires. Et donc, je vais laisser la parole à Michel MALTRAIT en rappelant simplement qu'il y aura des interventions au terme de

ce débat dans l'ordre : les Verts, opposition, Renaissance, PC, citoyen, PS et apparentés. Michel, c'est à toi la présentation.

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

MONSIEUR MICHEL MALTRAIT

Si le PowerPoint s'affiche à l'écran puisqu'il va m'être utile. J'en profite parce que j'oublie toujours de le faire pour remercier chaleureusement Isabelle CHARPENTIER qui est ici devant vous, les services financiers de la Ville parce que c'est un boulot monstrueux que d'établir un budget et de préparer un débat d'orientations budgétaires. Je le vois et donc, là, je n'ai pas oublié de le dire. Et voilà, c'est fait.

MONSIEUR LE MAIRE

Et je devrais dire : « Surtout dans le contexte actuel » autour des débats budgétaires qu'il y a eu.

MONSIEUR MICHEL MALTRAIT

Là, il y a du flou et il y a du flou. Et je vais vous en annoncer encore plus du flou ce soir.

MONSIEUR LE MAIRE

C'est ça. Il s'affiche.

MONSIEUR MICHEL MALTRAIT

Alors, clique sur « Apple Store, Google Play ». Non, ce n'est pas ça. Le voilà.

Donc, on parle bien des orientations budgétaires de l'année 2026. Alors, quelques considérations générales tout d'abord, une croissance française qui est revue à la hausse en 2026, on a fait 0,7 en 2025 mais vous savez lire comme moi. On parlait de 1,4 en 2023. En 2026, on serait à 1 %, mais le vous savez comme moi, les prévisions sont faites pour ne pas être tenues. Une inflation qui se stabilise pour le seuil... sous le seuil de 2 %. Vous le voyez, on était... on l'a presque déjà un peu oublié à 5 %, un peu plus de 5 % en 2022. Deux en 2024, 0,9 en 2025, c'est le chiffre officiel retenu, semble-t-il, 0,8-0,9. On serait à 1,3 en 2026. Les taux d'intérêt sont stabilisés. On parle des taux d'intérêt auxquels l'État emprunte. Et le déficit public projeté, il serait à 5 % du PIB en 2026 contre 5,4 en 2025, encore que le chiffre, là, de 5,4 risque d'être revu. Vous l'avez peut-être vu dans la presse, il y a eu des bonnes surprises. L'État, cette année, a creusé son déficit de 25 milliards de moins que l'année dernière et c'est essentiellement dû à des rentrées fiscales qui ont été plus élevées que prévu. Ça vient de sortir, c'est tout neuf.

Alors, pas de loi de finances dans les... Alors non seulement, elle n'est pas dans les délais, mais ça va durer encore un peu parce que vous l'avez peut-être vu, la loi de finances a été adoptée à l'Assemblée nationale avant-hier sauf que depuis, deux groupes politiques : le Rassemblement national et la France insoumise ont déposé des recours et en plus... auprès du Conseil constitutionnel. Et en plus, le Premier ministre, lui-même, a déposé un recours au Conseil constitutionnel en lui demandant de valider que la loi de finances était conforme à la constitution parce que... alors moi, j'appelle ça un pataquès, mais

notamment dans l'article lumineux de ce projet de loi de finances, l'article qui était soumis au vote des députés n'est pas le même que celui qui avait été rédigé et négocié en amont. Donc, là, il y a un gros loupé. Alors le Président de la chambre de commission des finances, du Sénat, comme de l'Assemblée ont dit : « Ça ne va pas. » Du coup, le Premier ministre va... alors normalement, le Conseil constitutionnel a deux mois pour rendre un verdict. Là, Richard FERRAND a dit qu'ils auraient tranché, ils ont travaillé vite. Ils vont nous rendre leur décision avant le 20 février. Voilà. Donc, pas de projet de loi de finances dans les délais, ce qui ne nous facilite pas les prévisions que nous pouvons être amenés à faire. On y reviendra un petit peu plus loin. Une main spéciale qui présente un intérêt au terme de la trésorerie parce qu'on perçoit des dotations de 2025, mais elles seront à régulariser, je reviendrai d'ailleurs sur un chiffre. Là, l'État vient de nous notifier certaines participations qu'il nous envoie notamment la compensation de la baisse de la taxe foncière sur les entreprises qu'ils étaient censés compenser intégralement. On ne sait pas trop à quelle sauce on sera mangé. Donc, là, ils nous envoient un chiffre, mais en nous disant : « N'en tenez surtout pas compte parce qu'il y aura des régularisations ! » Alors pas mal quoi, vous voyez, pour faire des prévisions. C'est comme ça. Même les services de l'État, là, sont un peu dans le flou, eux-mêmes.

Donc, les montants, alors quelle prévision pour le redressement des finances publiques ? On parle un peu plus loin, je crois, de DILICO, mais on y reviendra. Quelle part on va nous demander de reverser ? Quelle baisse de compensation de la fiscalité industrielle ? Je vais l'évoquer. À un moment donné, il était question de revenir aux chiffres de 2020. Alors je vous rappelle, en 2021, quand l'État a pris cette décision, c'était pour baisser les impôts des entreprises, les impôts dits de production. Et il avait... il s'était engagé auprès des collectivités territoriales à rembourser à l'euro près et en tenant compte de l'inflation. Nous, ça ne nous arrange pas... Enfin c'était bien pour nous, ça. Ça nous convenait sauf qu'on s'en est méfié tout de suite avec Alain et d'autres, on s'est dit : « Houlà, quand l'État prend des engagements comme ça, ça ne serait pas étonnant qu'il ne les tienne pas un jour. » Il semblerait que ça va commencer bientôt, quoi. Alors, de combien on sera imputé ? Très sincèrement, on ne le sait pas. On s'attend à une somme de l'ordre de plusieurs centaines de milliers d'euros en moins quand même, quoi. Donc, voilà, pas simple.

Et là, pour l'instant, comme le budget n'est pas là, on n'a pas de possibilité de demander des subventions. Quelle part reversée... Une certitude, des marges de manœuvre qui seront réduites ; alors, on raisonne sur un enjeu de 800 000. En tout cas, notre budget 2026, on le construit comme ça avec 800 000 € de recette en moins et on verra bien si on a des bonnes surprises.

La dette, bon, je vais aller vite, parce que vous le savez, là, il n'a pas de dette toxique, on n'a pas d'emprunt à taux fixe, 100 %... à taux variable, pardon, 100 % à taux fixe. On doit finalement assez peu d'argent aujourd'hui. Vous le voyez, au 1^{er} janvier, 1,8 million pour une Ville comme la nôtre, ce n'est pas grand-chose avec... ça représente 160 € par habitant contre 1 000 € pour les strates... les villes de strate identique. Bon, la stratégie financière est complètement sécurisée. On ne fera pas de nouveaux emprunts en 2026. Ça, c'est acté, mais on en reparlera quand on présentera le budget.

Néanmoins, en 2027, on ne sait pas encore. Et néanmoins, Alain et moi notamment et la responsable des finances et sans doute notre DGS, on commence, on va commencer à recevoir des banquiers spécialisés à des Collectivités territoriales dès maintenant. Vous voyez, on anticipe un peu quand même, hein, mais voilà. La suivante, s'il vous plaît.

Donc, alors la Ville ne garantit jamais la totalité d'un emprunt. Vous savez qu'on vous demande assez régulièrement de voter quand un bailleur social fait un crédit, l'usage, mais ça, c'est la Caisse des Dépôts qui l'impose à l'ensemble du territoire. Donc, la Métropole de Lyon garantit 85 % et toutes les villes de la métropole garantissent 15 %. On est dans cette logique-là. Nos annuités de dette représentent 2,21 %

de nos recettes réelles de fonctionnement. Le plafond est à 50 %. Donc, on est très en deçà. Le plafonnement par bénéficiaire est respecté. Je dirais, sur aucun bailleur social parce qu'en amont, avant que la Caisse des Dépôts prête au bailleur social et nous demande cette garantie, bien sûr qu'elle étudie le dossier, elle étudie la stabilité financière de ce bailleur social. Au cours de la vie de ce prêt, très régulièrement, des analyses sont faites de la capacité de remboursement, la vie du bailleur social est observée à la louche. Donc, on n'a jamais eu de défaillance de la part de bailleurs sociaux. Et pour vous dire les choses comme elles sont, il y a une défaillance à laquelle nous faisons face aujourd'hui, c'est un crédit qui avait été consenti à l'UMGEL, c'est-à-dire l'Hôpital des Portes du sud. Les villes de l'environnement, c'est-à-dire Vénissieux, Feyzin, Corbas et toutes les autres, avaient apporté des garanties d'emprunt. L'UMGEL s'est montré défaillant, nous sommes appelés en garantie. Donc, là, on doit faire face à la dette sur laquelle nous nous étions engagés. Alors, je m'empresse de dire deux choses. Un, ce n'était pas notre majorité qui avait garanti cet emprunt, c'était la majorité de M. SARDAT. Mais, deuxième chose, je m'empresse de dire aussi que si on nous avait demandé à nous cette garantie-là, nous l'aurions accordée, bien évidemment. Il s'agissait de construire un hôpital au service des habitants.

Pas de dette cachée, alors, oui, j'ai vu des choses qu'on aurait une dette cachée sur des bâtiments pas entretenus, sur les emprunts qu'on garantit auprès des bailleurs sociaux. Bon, il n'y a pas de dette cachée, notre comptabilité est tenue par le Trésor public. Bon, vous avez caché des choses au Trésor public, vous ? Nous, on ne sait pas faire. C'est la Caisse des Dépôts qui rassemble tous les éléments, bon. Et d'autant plus et par ailleurs, ces chiffres sont publics et sont communiqués deux fois par an et, notamment, ça sera bientôt le cas, à l'occasion de la publication du Compte financier unique et du budget prévisionnel. Et j'ajouterai que le patrimoine communal est particulièrement bien entretenu, mais nos agents publics sont très rigoureux sur le sujet. Mais tout un chacun qui se promène dans la ville et qui va dans les gymnases, dans les stades, dans les écoles, etc., est bien à même de s'en rendre compte par lui-même.

Alors, nos recettes fiscales, dans nos prévisions, très faible hausse, à juste inflation, 0,8, puisque vous savez, c'est l'Assemblée nationale qui, chaque année, fixe le chiffre s'agissant des... je ne trouve plus le mot... de l'assiette sur laquelle sont établis les impôts fonciers, notamment et les taxes d'habitation pour ceux qui en paient encore. Mais les taux d'imposition ne bougeront pas cette année encore. Donc, on ne va pas augmenter les taux d'imposition à Corbas pour la, maintenant, 16 ou 17e année consécutive, je ne sais plus où on en est, 2014, donc, non, un peu moins, alors, 11 ans, 12 ans, voilà.

Petite bonne nouvelle, la centrale photovoltaïque du PDL nous a rapporté – c'est du one-shot, c'est une fois, malheureusement, ce n'est pas tous les ans – 70 000 €. On a vendu le droit à ces exploitants de panneaux photovoltaïques de s'installer, ce qui, accessoirement, propose de l'ombre pour les voitures et les protège, donc ce n'est pas mal.

DILICO, DMTO. Ah, qu'est-ce que c'est que ces choses-là ? DMTO, droits de mutation à titre onéreux, il est absolument impossible de les prévoir. On a passé une année, ça devait être 2023 à de 400 000 € de DMTO, on est passé à 800 000 €, je crois me souvenir, en 2024. 2025, on n'a pas encore le chiffre final parce que, forcément, il faut que les gens fassent des transactions immobilières sur du neuf ou sur de l'ancien, mais en plus, on n'a connaissance de ces droits que plusieurs mois après la réalisation de la transaction. Donc, impossible à prévoir les DMTO.

MONSIEUR LE MAIRE

DMTO, frais de notaire.

MONSIEUR MICHEL MALTRAIT

Frais de notaire, oui, pardon, Droits de mutation à titre onéreux, excusez-moi.

Le DILICO, qu'est-ce que c'est, cette bête-là ? C'est un truc qui a été pondu l'année dernière. La prétention, c'était d'obliger les collectivités territoriales à lisser leurs dépenses. Alors, on leur disait : « Vous savez quoi ? Vous allez nous donner de l'argent. Nous, l'État, on va collecter une partie de votre argent, là. » Alors, pour nous, il s'agissait de 250 000 €. « Vous nous les donnez et puis on vous les restituera, 30 % l'année prochaine, puis 5 %... » On devait nous les restituer sur cinq ans. Bon, mais alors, cette année, il y a eu deux bruits de couloir. Il y a eu les bruits qui disaient que le montant qu'on nous demanderait de verser cette année serait très supérieur au montant qu'on avait versé l'année dernière, mais... puis, dernièrement, il serait question qu'il n'y ait plus de DILICO pour les collectivités territoriales, alors, voilà, on en est là. A priori, on n'aurait pas cette somme-là à verser cette année. Mais je dis « a priori » parce qu'attendons encore un peu pour être surs. Et la baisse brutale des compensations de l'État, je l'ai dit, est anticipée jusqu'à -600 000 €.

Des dépenses de fonctionnement qui sont envisagées en hausse, alors, bien sûr, le soutien aux associations sera préservé, y compris le Comité d'entreprise des salariés de la Ville. On ne désespère pas, on va encore verser quelques primes d'installation des médecins, puisqu'elles étaient en deux parties et on ne désespère pas d'en accueillir de nouveaux. On a réévalué quantitativement... qualitativement les goûters des enfants, mais qualitativement, ça veut dire qu'on a mis un peu d'argent en plus pour que le goûter soit de meilleure qualité parce qu'on s'est rendu compte à l'usage que le goûter, ce n'était pas suffisant. Donc, là, on en rajoute un peu pour faire un goûter de meilleure qualité. L'encadrement, au sein des crèches, également, qui va être renforcé. On a des surfaces nouvelles à entretenir parce que quand on agrandit une école ou quand on crée une nouvelle salle de sport, la salle Alice Milliat, vous la voyez là, après, il faut les nettoyer, il faut les entretenir, il faut mettre du gaz, de l'électricité, etc., etc. Et c'est la même chose pour l'école Jacques Prévert, on va renforcer l'école, l'équipe d'entretien de l'école Jacques Prévert avec une personne en plus, voilà.

Il y a les dépenses imposées par la loi, en plus, alors, CNRACL, c'est la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales. Cette caisse, comme pas mal de caisses de retraite, s'est rendu compte qu'elle manquait d'argent et elle a décidé de nous imposer une augmentation des cotisations des employeurs des collectivités territoriales de 4 % par an, tous les ans jusqu'en 2028 a priori. Et pour nous, c'est 100 000 de plus cette année que l'an dernier et ça sera, donc, 200 000 l'année prochaine et puis 300 000 l'année d'après. Vous l'avez bien compris la mécanique, quoi. Donc, ça, c'est des dépenses en plus sur lesquelles on n'a véritablement pas la main. L'assurance maintien de salaire et frais de santé, on l'a votée dans cette même assemblée, c'est-à-dire que la Ville a souhaité participer aux couvertures santé et prévoyance de ses agents. DILICO, je viens de le dire.

Le marché du gaz, notre marché du gaz prend fin en 2026, en juin 2026, sauf erreur, donc il va falloir relancer un marché du gaz. Qu'est-ce qu'on va arriver à négocier à six mois, à quatre mois, cinq mois de l'échéance ? Trop délicat de se prononcer. On fera le max, bien sûr, pour tirer les meilleurs prix. Des frais financiers qui sont en baisse, oui, comme on n'a plus de dettes, il n'y a plus de frais financiers, quasiment. La pénalité SRU, alors on est sorti de la carence. Je me tourne vers notre adjoint à l'urbanisme s'il veut bien me regarder. En 2023, c'est bien ça, 2023, on est sorti de la carence, donc, on n'a pas de surpénalité, nous. Et on a conservé les permis de construire. Voilà, le fait de donner ou pas des permis de construire et de pouvoir négocier avec les promoteurs, etc. Plus de places de parking, enfin, je vous en passe et des meilleurs, les tailles des appartements, ce qui n'est pas le cas de toutes les villes qui nous entourent. Et je... Mon petit doigt, qui est très inté-... très... très bien renseigné, me dit que dans certaines communes à l'entour, il y aurait peut-être des programmes avec 100 % de logements sociaux pour le coup parce que, là, c'est la Préfète qui a pris la main. Et la Préfète, elle n'est pas là pour

rigoler. Si elle prend la main sur les permis de construire parce que ça ne va pas assez vite, elle va l'accélérer le processus, celle de la création de logements sociaux, en mettant du 100 % là quand elle fera les programmes et c'est en cours sur certaines communes voisines. Mais on a néanmoins toujours une pénalité de retard de production de logements sociaux, ça coûte... Chaque logement social qui n'est pas présent coûte à la Ville quelque chose comme 500 et quelques euros par an en pénalité. Quand vous faites le compte s'il nous manque 500 logements sociaux, ça fait 250 000 de pénalités, et voilà. Mais chaque fois qu'on finance un bailleur social, c'est-à-dire qu'il vient s'installer, on a voté à plusieurs reprises des subventions, notamment la dernière pour la réhabilitation de l'ancienne maison de retraite, là, on a voté, c'était la plus grosse subvention qu'on n'ait jamais versée, 100 000 €, eh bien là, ça vient en déduction de la pénalité. Donc, ce n'est pas de l'argent qui est dépensé bêtement puisque, de toute façon, on l'aurait dépensé. Alors, un niveau d'épargne prévisionnelle qui est en baisse, enfin, qui sera en baisse, mais qui demeure à un niveau très satisfaisant, on est loin d'être dans le rouge. Alors, qu'est-ce qu'on fera de ce qui restera ? On a toujours le choix de garder un peu pour la section de financement l'année suivante ou de basculer tout ou partie sur la section d'investissement pour l'année qui suit, puisque vous le savez, le budget d'investissement, lui, n'a quasiment pas de recette. Le capital des emprunts qu'on va rembourser cette année est de 180 000 €. On n'aura pas besoin d'emprunts nouveaux en 2026, je l'avais déjà dit, sauf opportunités foncières. Mais a priori, il n'y a rien qui se présente à l'horizon.

Alors, certaines communes environnantes, là aussi, ont essayé de nous piquer la gendarmerie, il faut appeler un chat un chat, quoi parce qu'il sentait que notre gendarmerie est vieille. Ils se sont adressés aux gendarmes, enfin, au ministère en disant : « Elle serait bien mieux chez nous, la gendarmerie ». Et dès 2024, Alain et ceux qui sont concernés par ce type de sujets, Eddie et d'autres ont bien aussi déjà envisagé avec les patrons de la gendarmerie avec le ministère de l'Intérieur et la Préfecture, donc, via la préfecture, une réfection complète de la gendarmerie pour garder nos gendarmes. Non seulement une rénovation, mais aussi une extension et on va le voir sur un dessin après. Donc, qu'est-ce que ça va nous coûter ? 5,8 millions d'euros à peu près, 1 000 m² de rénovation et d'extension. Rénovation, c'est la partie... le bâtiment principal, je dirais, celui pour lequel on nous accueille quand on va faire de l'administratif chez eux ou déposer une plainte et puis, au-dessus, il y a des appartements. Vous vous rappelez qu'il y a deux autres petits immeubles qui sont uniquement composés d'appartements, qui sont à l'angle des rues. Alors moi, je ne sais jamais le nom des rues, mais on le verra sur le plan. Ceux-là, on n'y touche pas, ils sont récents, etc. Donc, il va falloir rénover complètement la gendarmerie. Voilà le plan. Donc, le bâtiment principal, vous le voyez sur la rue, sur le chemin de Grange-Blanche, voilà. Et à l'angle de la rue de la Croix et de la rue de l'Aviation, il y a les deux petits bâtiments dont je parlais et, donc, le bâtiment nouveau qui sera créé, c'est celui qui figure en bleu sur le document, ça sera un bâtiment à un étage. C'est là que les gendarmes vont travailler. Dans le bâtiment où ils logent, ils ne travailleront plus. Que dire de plus à ce niveau-là ? Alors, ils sont ravis, bien sûr, de tout ça. Et le petit carré rouge, rectangle rouge que vous voyez, c'est une réserve qu'on souhaite faire et qu'on en profite de ce programme-là pour la matérialiser, la réserve, parce qu'il n'est pas impossible qu'un jour, on ait besoin d'agrandir le restaurant de l'école Jean Jaurès donc... et le restaurant, il est juste collé à cette petite parcelle des sites délimités en rouge, là. Donc, ça, on va l'isoler pour la garder pour nous pour le futur.

On peut peut-être revenir sur la page d'avant. Voilà. Alors, comment on va financer ça ? Sous forme de... La rénovation, en gros, c'est deux enveloppes équivalentes de 2,9 millions d'euros, 2,9 millions d'euros. La rénovation, alors, il y a une partie qui sera autofinancée dès 2026, mais on va faire deux autorisations de programme/crédits de paiement et on va même mettre une partie de la rénovation dans de la rénovation énergétique parce que ça nous permettra d'aller demander des subventions. C'est un peu de la technique, mais on essaie de faire au mieux pour capter le maximum de subventions possibles et pour avoir accès aussi aux emprunts d'ailleurs. Mais bon, l'extension, elle, sera – mais ça, on est sur 2027-2028 sans doute – financée peut-être par un emprunt d'équilibre parce que l'État veut participer, mais l'État est pauvre. Donc, l'État ne veut pas nous verser 500 000 €, par exemple, pour participer à la construction de ce nouveau bâtiment. Mais l'État, il est prêt à engager l'avenir de ceux qui le dirigeront

ultérieurement. Il dit : « Je veux bien augmenter les loyers. En plus de la surface, je veux bien augmenter... suraugmenter les loyers pendant une dizaine d'années, ça sera ma participation à la construction de cette nouvelle boulangerie... gendarmerie. » Ça fait penser un peu, pour ceux qui ont connu ça, au partenariat public-privé, comme la prison de Corbas qui a été construite par Vinci, l'État n'a pas payé la prison, mais l'État la loue, quelque chose comme 900 000 € par mois quand même, hein, c'est-à-dire qu'on la paie plusieurs fois sur la durée, la prison. Mais bon, c'est encore un autre sujet. Là, ça ne sera pas le cas, l'État ne paiera qu'une fois et, encore, il ne paiera pas tout. Voilà ce que j'ai à dire sur la gendarmerie.

Et enfin, investir, alors le volet rénovation de la gendarmerie, je l'ai dit. On va faire une mare aux jardins familiaux, mettre des LED sur les stades de foot, planter des arbres, mais ça, on en plante une cinquantaine ou un peu plus tous les ans, renforcer les caméras vidéos et en changer certaines parce qu'elles deviennent assez rapidement obsolètes et maintenant, on équipe avec des caméras qui tournent là, vous savez, ce n'est plus des caméras qui regardent juste un point et si on sort du champ, on n'est pas vu. Là, maintenant, la caméra et maintenant, on a des gens pour regarder ceux que voient les caméras, donc, ça devient intéressant de les faire bouger, les caméras. Donc, voilà. Le matériel pour les agents de police : lasers, radios, caméras-piétons. Moi, je croyais que les caméras-piétons, c'étaient une GoPro. Non, une GoPro, ça vaut 300 balles. Alors, on m'a expliqué, non, ça, les caméras-piétons des gendarmes, ça vaut entre 4 000 € et 5 000 € la pièce. Ce n'est pas les mêmes, c'est réglementaire, c'est compliqué. Houlà !! En tout cas, ça coute cher, mais on va les acheter.

Assurer l'entretien du patrimoine et le confort des usagers, oui, on va refaire l'entrée du stade des Taillis, enfin du stade... du gymnase des Taillis, le logement qui est sur la droite en entrant dans le gymnase, l'école municipale de l'art plastique qui a bien besoin d'un coup de neuf, le PIJ qui a lui aussi besoin d'une belle rénovation, la crèche liée aux enfants qu'on va réaménager à l'intérieur. Les écoles, tous les ans, on rénove des classes, deux classes par école, tous les ans, la mairie 1860. Et on va mettre la clim dans des espaces d'accueil et notamment à la police et au Relais Petite Enfance. Et je crois que c'était le dernier slide.

Merci de votre attention.

MONSIEUR LE MAIRE

Merci, Michel, pour cette présentation, comme chaque année, devrais-je dire toujours précise et d'une belle efficacité. Donc, comme le débat est lancé, donc, on va attaquer par le groupe écologiste qui prend la parole. Vivien, c'est à toi.

MONSIEUR VIVIEN GATCHUESI FEGUENG

Monsieur le Maire, chers collègues, mesdames, messieurs, l'instabilité mondiale semble se pérenniser. La force et la brutalité se normalisent comme alternative à la diplomatie, au débat et à la démocratie. La peur et le sentiment d'insécurité infusent au sein des populations. Le repli sur soi et le rejet de l'autre comme solution de protection alimentent les peurs et le sentiment d'insécurité, tout en fragilisant les liens sociaux nécessaires pour faire société et favoriser le vivre ensemble.

Au niveau européen, nos institutions perdent en crédibilité du fait des différents accords internationaux qui mettent en danger nos producteurs et par conséquent nos économies pour des intérêts particuliers et minoritaires, ceux des marchés et des spéculateurs, tout cela au détriment de la santé et du bien-être des populations. Cette situation commence à exacerber les divergences stratégiques entre États membres.

L'Europe actuelle est fragile de ces divergences, elle est confrontée à une géopolitique mondiale agressive et brutale. Au niveau national, la dissolution unilatérale de l'Assemblée nationale, décidée par le Président, a organisé une instabilité gouvernementale chronique. Les ministres défilent, comme sur une scène de la Fashion Week, au mépris des résultats des élections législatives ayant rejeté le projet politique macroniste ou macronien et de droite. Cette situation prive le pays de politiques lisibles sur le moyen et le long terme.

C'est l'exemple de la politique de production des logements. Les professionnels du bâtiment et de l'immobilier sont en grande difficulté, autant que les personnes mal ou non logées. La Fondation pour le logement présente son 31^e rapport sur l'état du mal-logement. L'année 2025 a encore été une année néfaste pour le logement. Après des années d'abandon par l'État, le logement est engagé dans une spirale inquiétante. Quand les indicateurs du mal-logement se dégradent, que la pauvreté et les inégalités atteignent des sommets, des mesures ponctuelles et marginales ne suffiront pas à résoudre la crise du logement. Quelques chiffres alarmants :

- 2,8 millions de ménages sont en attente d'un logement social, ça représente plus de 4 millions de personnes ;
- en 2014, 912 morts de la rue, dont 4 enfants ;
- le nombre de logements sociaux financés passe de 130 072 en 2010 à 84 082 en 2023, alors que la demande de logements augmente.

Ce rapport consacre... ce rapport de la Fondation pour le logement consacre un chapitre aux solutions entre les mains des élus communaux. Dans un contexte national peu favorable, des marges de manœuvre existent localement pour accueillir dignement des personnes en détresse, déployer le Plan logement d'abord, respecter la loi SRU, en planifiant la production de logements sans artificialiser les sols à outrance, lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne et encadrer les loyers pour ramener un peu d'équilibre sur le marché immobilier. Le projet de loi de finances 2026 s'inscrit dans un contexte de fortes tensions sur les comptes publics avec un objectif affiché par le Gouvernement de réduction rapide du déficit et de la dette, au prix d'un effort important demandé aux collectivités. Le projet de loi de finances nécessaire pour les collectivités n'a été adopté que le 2 février, hors des délais prévus par la Constitution. Le gouvernement transfère ainsi son instabilité aux collectivités qui, par essence, sont les premières et véritables digues de protection des citoyennes et citoyens. Le Gouvernement prévoit de mettre à contribution les collectivités pour la résorption du déficit public, comme il est la coutume depuis plusieurs années, ce qui impacte négativement les ressources financières des collectivités et par conséquent les services publics en les dégradant. Le DILICO, dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales, créé en 2025, a privé notre Commune de 240 000 €, car Corbas est considérée comme une Ville riche, avec ses 4 382 foyers fiscaux. Les villes considérées riches sont astreintes à contribuer au redressement des comptes publics par l'État. En ce qui concerne la Métropole de Lyon, elle a engagé et investi dans les politiques publiques significatives et impactantes :

- sur le plan social, pour réduire les inégalités tant humaines que territoriales ;
- sur les mobilités, par des travaux de construction de nouvelles lignes, de transports, de mobilité douce, ainsi que la mise en place des abonnements à tarifs accessibles pour les plus modestes ;

- sur le plan de l'éducation, par la rénovation des collèges ;
- sur le plan alimentaire et agricole, par la création de sites agricoles pour la production de fruits et légumes de qualité, ainsi que l'accompagnement des agriculteurs à mieux produire.

Ce travail permet d'approvisionner plusieurs centaines... plusieurs cantines scolaires et de favoriser une alimentation de qualité pour nos collégiennes et collégiens. L'amélioration globale du cadre de vie par la protection des espaces naturels, le développement des espaces verts, la mise en œuvre du plan de prévention des risques technologiques et la réduction des polluants que nous respirons et ingérons.

Sur le plan de l'urbanisme et de l'habitat :

- la maîtrise du coût du foncier, la prise en main du PLU-H permettant de diminuer l'artificialisation des sols ;
- l'accompagnement et le soutien des bailleurs sociaux dans l'augmentation de l'offre de logements, ainsi que dans les travaux de rénovation énergétique ;
- l'encadrement des loyers et la mise en œuvre de dispositifs tels que le bail réel solidaire, qui permet aux ménages modestes d'accéder à la propriété en zone tendue ;
- des investissements dans les réseaux urbains de chaleur et de fraîcheur afin de baisser la dépendance au marché spéculatif du gaz tout en renouvelant les canalisations ;
- la création d'un service gratuit de collecte à domicile sur demande des encombrants ;
- le choix politique de prendre en gestion directe la ressource en eau avec la création d'une régie publique.

Il est important de rappeler que le déficit public est essentiellement créé par les services de l'État, car les collectivités territoriales sont... ont l'obligation de voter leur budget à l'équilibre.

Ces dernières sont, par conséquent, jugées sur la capacité de leurs exécutifs à répondre aux besoins de leurs administrés par la qualité de l'offre de services et d'infrastructures. Notre Ville doit être fière de ce qu'elle offre comme services et infrastructures de qualité à ses habitantes et habitants. Les femmes et les hommes qui, au quotidien, par leur travail, permettent aux Corbasiennes et Corbasiens de vivre dans un cadre magnifique et agréable sont une chance pour nous. Et par conséquent, nous, écologistes, tenons à les remercier pour leur professionnalisme et leur abnégation.

Notre Ville a engagé et réalisé plusieurs chantiers :

- le réaménagement des places du Costel et Charles de Gaulle ;

- les travaux de l'école Marie Curie ;
- la construction du nouveau restaurant scolaire, de nouvelles salles de classe, ainsi que le réaménagement de la cour et la création d'une nouvelle aire de jeu à l'école Jacques Prévert ;
- l'installation des ombrières photovoltaïques au parc de loisirs ;
- la construction d'un nouvel espace sportif aux Taillis ;
- le verdissement de l'avenue Corbetta ;
- le développement de la vidéosurveillance pour la sécurisation de nos entrées et sorties de Ville ;
- ainsi que notre zone industrielle avec l'évolution de notre centre de supervision urbain ;
- la maison de santé qui atteint sa vitesse de croisière avec une vingtaine de professionnels fait la fierté de notre Ville ;
- une amélioration des conditions de travail de notre personnel municipal ;
- la création des jardins familiaux ;
- la modernisation de la médiathèque ;
- la transition énergétique avec l'isolation des bâtiments municipaux.

Notre Ville présente une dette saine et un endettement six fois moindre que des villes de la même strate, en sachant que nous ne bénéficions plus de l'aide de l'État. L'augmentation des dépenses traduit un niveau qualitatif des réalisations et de l'entretien de notre patrimoine, ainsi que l'attention portée à notre personnel municipal. Il fait bon de travailler à Corbas, car les conditions et la qualité sont appréciées. Cette évolution se justifie également par l'augmentation du patrimoine municipal :

- nouveaux restaurants, nouvelles salles de classe du groupe scolaire Prévert ;
- l'espace sportif Alice Milliat ;
- et l'alimentation qualitative de nos enfants.

Corbas n'a réalisé aucun emprunt depuis 2009. Cette gestion responsable de notre majorité a permis de dégager des marges de manœuvre pour l'avenir. Le taux communal du foncier bâti à Corbas, est stable

depuis 2014 : aucune augmentation. Les ressources de la Ville sont bonnes grâce à la contribution de notre zone industrielle, une zone très prisée du fait de son dynamisme et de la sécurité qu'elle garantit.

Notre capacité d'autofinancement est bonne, car les produits liés au fonctionnement encaissés sont supérieurs aux charges de fonctionnement décaissées, ce qui nous permet d'autofinancer nos investissements, d'améliorer la qualité des services et des infrastructures nécessaires aux Corbasiennes et Corbasiens.

Les prévisions budgétaires pour 2026 sont en évolution par rapport à 2025 et se traduisent politiquement par des projets en phase avec les besoins des Corbasiennes et Corbasiens :

- la rénovation globale de la gendarmerie afin de moderniser le cadre de vie des gendarmes, de leurs familles et l'accueil des usagers ;
- l'engagement dans la transition énergétique ;
- les investissements pour améliorer les activités de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, les seniors, le sport, la culture, la vie associative, le cadre de vie et l'environnement professionnel des agentes et agents.

Ce dernier débat d'orientations budgétaires du mandat est une passerelle rassurante, stable et solide pour amorcer un nouveau mandat avec une majorité expérimentée qui est ancrée dans le réel. Je tiens à remercier la Direction générale des services ainsi que tous les agents et agentes qui animent et portent au quotidien les services publics destinés aux Corbasiennes et Corbasiens.

Corbas est une exigence, une nécessité, une obligation et par conséquent, ne peut se résumer en un choix binaire. Corbas n'est pas une situation où se présentent deux éventualités mutuellement exclusives entre lesquelles il faut choisir. Corbas est inclusif et solidaire. Alors, vivons Corbas !

Le groupe des écologistes approuve le rapport d'orientations budgétaires présenté par notre majorité.

MONSIEUR LE MAIRE

Merci, Vivien. Je laisse la parole à l'opposition.

MONSIEUR DIOT

Bonsoir.

Monsieur le Maire, chers collègues, bon, je ne vais pas m'étendre sur les enjeux géopolitiques mondiaux, certes très importants, mais quand même bien loin de nos enjeux locaux, loin de ceux qui intéressent les Corbasiens. À la lecture de ce rapport d'orientation budgétaire, le dernier du mandat, un constat s'impose. Vous vous félicitez d'une situation financière que vous avez en réalité largement subie. Oui, Corbas dispose d'une situation enviable : une dette ridiculement faible, six fois moindre que celle des communes comparables, des recettes exceptionnellement élevées grâce à la zone industrielle, une

épargne importante qui sert depuis des années de matelas de confort. Mais rappelons une chose simple, rien de tout cela n'est le résultat d'une stratégie politique claire de la part de votre majorité ces dernières années. C'est le fruit d'un héritage territorial, d'une dynamique économique extérieure et surtout d'un contexte national qui a longtemps dopé nos recettes industrielles avant que l'État ne les remette aujourd'hui brutalement en question. Et c'est bien là le problème. Vous annoncez un budget 2026 construit dans l'incertitude totale, sans loi de finances encore validée, comme vous l'avez dit, avec des recettes industrielles potentiellement amputées de 600 000 € et un DILICO qui pourrait encore nous coûter plus que les 240 000 € déjà prélevés, comme M. MALTRAIT vient de l'exposer. Pourtant, vous persistez à présenter ce budget comme si de rien n'était. Vous nous parlez d'un effet ciseaux maîtrisé, alors même que vos propres prévisions affichent +6,5 % de dépenses de fonctionnement, souvent des dépenses subies, pour à peine +1,5 % de recettes. Ce n'est plus un effet de ciseaux, mais une véritable tenaille. C'est mathématique. Vous préparez la Ville à la perte de ses marges de manœuvre. Ouvrez les yeux ! Quant aux investissements, certes utiles, vous alignez une longue liste de projets, beaucoup déjà engagés, d'autres lancés à la hâte en fin de mandat, mais vous restez silencieux sur un point essentiel : « Comment financer durablement un programme aussi lourd, sans stratégie d'ensemble, sans vision pluriannuelle, et en dehors d'une simple logique d'affichage préélectoral, sans aucune trajectoire de financement ? » Alors, il y a la rénovation de la gendarmerie, hein, enfin, il en avait besoin, ce seront 6 millions d'euros. Il y a des projets de transition énergétique, encore enchéris, des opérations patrimoniales, en cascade. Et derrière tout cela, qu'y a-t-il ? Eh bien, il y a la perspective d'un recours à l'emprunt, que vous vous gardez bien d'assumer clairement aujourd'hui par pudeur, mais soyons francs, avec une épargne qui se tasse et des recettes en baisse, un emprunt ne sera plus une option, mais une obligation, sous réserve que l'analyse de solvabilité de vos futurs banquiers que vous allez recevoir bientôt apparemment, le permettent, notamment au niveau des garanties données à certains bailleurs sociaux.

Nous ne sommes pas contre l'investissement, nous sommes contre l'improvisation. Nous sommes contre une gestion qui se contente d'utiliser les excédents accumulés sans préparer la Ville à la perte prévisible et progressive de ses recettes. Nous sommes contre une présentation enjolivée qui masque mal les nuages budgétaires qui s'accumulent. À quelques semaines des élections, ce rapport d'orientations budgétaires ressemble moins à un cap qu'à un exercice de communication. Ce document ressemble davantage à un bilan de fin de mandat qu'à une orientation. On y trouve plus de justifications et d'incertitudes que de direction, plus d'autosatisfaction que de stratégie. Or, les Corbasiens méritent mieux qu'un budget en pilotage automatique. Et les Corbasiens n'attendent pas un bilan. Ils attendent qu'on prépare l'avenir parce qu'un bon budget, ce n'est pas un document qui rassure, c'est un document qui prépare l'avenir face aux incertitudes. Les Corbasiens méritent une vision, un projet, une vraie stratégie financière capable d'anticiper plutôt que de subir. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Et c'est la raison pour laquelle, pour notre part, nous ne soutiendrons pas ces orientations budgétaires, non pas par posture, mais par responsabilité vis-à-vis des Corbasiens. Merci.

MONSIEUR LE MAIRE

Merci. Je vais laisser la parole à François pour le groupe Renaissance. François.

MONSIEUR FRANÇOIS DARTIGUES

Bonjour, chers collègues élus, chers citoyens.

Tout d'abord, nous tenons à remercier les services de la Ville pour avoir préparé ce document support pour le débat des orientations budgétaires 2026 malgré les incertitudes budgétaires nationales. Les incertitudes géopolitiques internationales créent des situations de tension rejaillissant sur les perspectives de croissance française qui restent modérées. Le vote du budget qui a finalement eu lieu in extremis par la mise en place de la loi spéciale permet d'avoir une trajectoire prudente pour la tendance

budgétaire qui toutefois n'est pas suffisante pour réduire la dette publique de l'État.

Les conditions de contribution des recettes ne sont pas encore connues comme l'a expliqué Michel, ce qui crée une incertitude. Dans ce contexte, l'élaboration du budget communal marque la poursuite du désendettement initié depuis 2014 avec une dette de l'ordre de 136 € par habitant, c'est six fois inférieur à la moyenne des villes de 10 000 à 20 000 habitants. Dans le même temps, les dépenses de la Ville ont été contenues, ce qui permet une amélioration du budget de fonctionnement et de dégager une ressource supplémentaire pour le budget d'investissement. C'est ce dernier qui a permis le financement de nombreuses réalisations de ce mandat : la rénovation énergétique de l'école maternelle Marie Curie, du Polaris, la modernisation de la médiathèque, le réaménagement de l'école Jacques Prévert et de son restaurant scolaire ou encore l'espace sportif Alice Milliat. Ces capacités permettent d'envisager également dans l'avenir un futur projet de rénovation et d'extension de la gendarmerie. Ce budget montre également le choix politique de maintenir le taux d'imposition des impôts fonciers parmi les plus bas de la métropole et inchangé depuis 2014, car nous bénéficions des recettes fiscales des entreprises implantées dans la zone industrielle.

Nous, groupe Renaissance, sommes en phase avec les orientations indiquées dans ce budget. Et nous prononcerons, bien évidemment, un vote favorable à cette délibération.

MONSIEUR LE MAIRE

Merci, François.

Je donne la parole à Nathalie pour le groupe PC.

MADAME NATHALIE RENÉ

Monsieur le Maire, mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs les Corbasiens, merci à Michel MALTRAIT pour cette présentation et bien sûr aux services de la Ville pour ce travail.

Le débat d'orientations budgétaires que nous tenons aujourd'hui s'inscrit dans un contexte national de plus en plus défavorable aux collectivités locales. Depuis plusieurs années, l'État impose aux communes un effet ciseaux structurel, déchargeant hausses continues souvent décidées au niveau national et dans le même temps, une baisse persistante des dotations de l'État qui réduit nos marges de manœuvre tout en transférant toujours plus de responsabilités vers le bloc communal. Il faut le dire sans détour, l'État se désengage financièrement tout en comptant sur les communes pour assurer l'essentiel de la solidarité et de l'investissement de proximité.

Cette situation n'est ni neutre ni soutenable. Dans ce contexte, si notre Ville présente aujourd'hui un bon niveau d'autofinancement, ce n'est pas le fruit du hasard, c'est la conséquence de choix politiques clairs, d'une gestion rigoureuse et d'une anticipation constante des contraintes à venir, mais ce n'est pas notre seul point de solidité. Notre Ville bénéficie également d'une structure de la dette saine, maîtrisée et sécurisée, un niveau d'endettement contenu, une capacité de désendettement raisonnable et une gestion prudente de l'emprunt sans exposition excessive aux risques financiers. Cette situation est essentielle. Elle nous permet de conserver une véritable capacité d'action et de continuer à investir sans compromettre l'avenir. Préserver notre autofinancement et une dette saine, ce n'est pas seulement une exigence comptable, c'est un choix politique au service de nos habitants, de notre autonomie et de l'avenir de notre Ville.

Nous nous félicitons des principales orientations pour l'année 2026 et tout ça, sans augmenter les impôts en maintenant les subventions aux associations et en répondant aux besoins des usagers du CCAS dans l'accompagnement social. L'orientation budgétaire de notre Commune propose de continuer à

servir l'intérêt général et de défendre nos services publics de proximité, ce qui est un véritable atout pour notre Ville. Pour toutes ces raisons et pour continuer à développer nos projets, le groupe communiste valide les orientations budgétaires proposées et votera favorablement sur la tenue de ce départ d'orientations budgétaires.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE MAIRE

Merci, Nathalie.

Je vais laisser la parole pour le groupe citoyen, à l'autre Nathalie. Nathalie, c'est à toi.

MADAME NATHALIE PUVILLAND

Merci, Monsieur le Maire.

Bonsoir à tous. Bonsoir, chers collègues, bonsoir chers habitants. Le groupe Ouverture Citoyenne souhaite d'abord remercier les services de la Ville bien évidemment ainsi que M. MALTRAIT pour la qualité de la présentation du budget 2026 à la fois clair et accessible. Comme chaque année, nous avons un budget équilibré, cohérent et lisible malgré les incertitudes liées aux montants des prélèvements fixés par l'État.

Concrètement, ce budget de fonctionnement répond aux besoins du quotidien des Corbasiens. Il permet d'améliorer le marché alimentaire dans les cantines, par exemple, de renforcer les équipes de la petite enfance pour répondre aux réalités du terrain, de maintenir un soutien fort aux associations culturelles et sportives qui font vivre notre ville et de poursuivre les actions sociales notamment autour de la mutuelle de santé, etc. Dans un contexte marqué par la baisse des dotations de l'État, la Commune maintient ses équilibres et continue d'investir.

Les priorités restent claires : répondre aux besoins des habitants et préparer l'avenir. Les projets d'investissement s'inscrivent, donc, également dans cette continuité et restent cohérents et réalistes. Donc, on en a parlé, la poursuite de la transition énergétique sur le Polaris, l'école Marie Curie, etc., la modernisation de la médiathèque, la création de l'espace sportif Alice Milliat, aux Taillis qui... dont l'inauguration aura lieu samedi prochain et la rénovation de la cour bien sûr et du restaurant scolaire et la réhabilitation du restaurant scolaire à l'école Jacques Prévert. Notre Ville conserve, donc, un niveau d'équipement supérieur à celui des communes comparables tout en gardant une gestion financière maîtrisée. Grâce à une capacité d'autofinancement solide, le recours à l'emprunt reste limité et l'endettement contenu et la fiscalité foncière stable.

En résumé, ce budget 2026 s'inscrit dans une gestion responsable et tournée vers l'amélioration concrète du cadre de vie des Corbasiens. C'est pourquoi le groupe Ouverture Citoyenne votera en faveur de cette délibération. Merci.

MONSIEUR LE MAIRE

Merci. Je donne la parole à Florent RIVOIRE pour le groupe PS et Apparentés. Florent.

MONSIEUR FLORENT RIVOIRE

Monsieur le Maire, chers collègues, au nom du groupe PS et Apparentés, nous souhaitons tout d'abord remercier Michel MALTRAIT pour la clarté de son exposé ainsi que la Direction générale des services, l'ensemble des responsables des services et des agents municipaux. Leur travail d'analyse et d'accompagnement est essentiel pour éclairer nos décisions. Nous tenions collectivement à leur dire « merci ». Mais venons-en au cœur de notre débat, le débat d'orientations budgétaires.

C'est toujours un moment essentiel de la vie démocratique locale. Il ne s'agit pas seulement de chiffres ou de ratios, mais bien de choix politiques, de priorités et d'une vision pour notre Commune. Le budget 2026 s'inscrit dans un contexte particulièrement tendu. L'environnement économique reste incertain, avec une croissance modérée, une inflation contenue, mais durable et surtout une forte instabilité institutionnelle marquée notamment par l'absence de loi de finances votée dans les délais. Pour une Commune, cela signifie une chose très simple, nous devons avancer avec des règles budgétaires qui ne sont pas encore stabilisées.

À cela s'ajoute un phénomène bien connu : le transfert progressif des contraintes budgétaires de l'État vers les collectivités sans transfert équivalent de moyens. La baisse annoncée des compensations fiscales industrielles ou encore l'incertitude sur les dotations en sont des illustrations très concrètes. Malgré ce contexte, il est important de le dire clairement : Corbas reste solide. Depuis plus de dix ans, notre Commune repose sur des fondamentaux financiers extrêmement sains, une dette par habitant très faible – six fois moins que la moyenne des communes comparables –, aucun emprunt contracté depuis 2009, une dette entièrement sécurisée à taux fixe, une capacité d'autofinancement élevée qui a permis, je le rappelle, près de 30 millions d'euros d'investissement sur le mandat sans hausse de fiscalité.

Ces résultats ne doivent pas... rien au hasard. Ils sont le fruit d'une gestion rigoureuse, constante et cohérente dans le temps. Si certains discours laissent entendre que Corbas vivrait sur ses acquis ou pratiquerait une gestion dépassée, voire à la papa, la réalité est tout autre. Si Corbas était une Commune privilégiée, elle ne serait pas privée de Dotation globale de fonctionnement depuis plusieurs années. Elle ne subirait pas une telle dépendance aux décisions de l'État sur les bases industrielles ni des pertes potentielles de plusieurs centaines de milliers d'euros sur lesquelles nous n'avons aucune prise. On nous reproche aussi parfois de trop dépenser. Oui, les dépenses de fonctionnement par habitant sont légèrement supérieures à la moyenne mais ce chiffre pris isolément n'a pas de sens. La Chambre régionale des comptes l'a d'ailleurs rappelé. Corbas dispose d'un patrimoine et de services correspondant à une Ville de strate supérieure. Alors oui, nous dépensons un peu plus parce que nous offrons un peu plus : plus de services publics en régie, plus d'équipements culturels et sportifs, plus d'actions pour l'enfance, la jeunesse, les familles et les seniors. Et ceci n'est pas une dérive budgétaire, c'est un choix politique assumé, celui d'un service public fort, accessible et de qualité.

Dire qu'il suffirait de mieux gérer relève d'un discours simpliste. Derrière, il y a une idée implicite : réduire le service public. Mais lequel faudrait-il sacrifier ? Moins pour nos enfants ? Moins pour notre jeunesse ? Moins pour les associations ou nos aînés ? Pour nous, la réponse est claire, il n'en sera rien. Les faits parlent d'eux-mêmes : pas de hausse de taux d'imposition, pas d'endettement supplémentaire, un niveau d'investissement supérieur à la moyenne.

À vrai dire, le débat n'est pas celui de la dépense, mais celui du regard porté sur le service public. À Corbas, nous avons fait le choix d'un service public de proximité maîtrisé par la Collectivité, garant de l'égalité d'accès et de la qualité plutôt qu'une délégation au privé, aux coûts souvent moins transparents. Le budget 2026 confirme également un effort important, car au-delà de la réno... du projet de rénovation globale de la gendarmerie et de certains reliquats à solder, la Ville s'apprête à investir plus de 2 millions d'euros dans la transition énergétique des bâtiments, les équipements scolaires et périscolaires, les équipements sportifs et culturels, la sécurité et la tranquillité publique, la santé avec la maison médicale, le cadre de vie.

Il est donc possible de concilier prudence financière et ambition grâce à un autofinancement solide et

une dette maîtrisée. Investir, c'est moderniser la Ville, répondre aux besoins des habitants, c'est préparer l'avenir de Corbas et le Corbas de demain. Alors oui, des risques existent, notamment avec des hausses des coûts d'énergie, des nouvelles obligations réglementaires, des besoins croissants en petite enfance et en action sociale.

Mais face à cela, nous refusons l'austérité locale, le report des décisions nationales sur les habitants et le renoncement aux services publics. Ce budget est sincère, prudent et protecteur. Il garantit la continuité du service public et prépare la transition vers le prochain mandat.

En conclusion, ce débat d'orientations montre... budgétaires montre une chose essentielle, Corbas est une commune solide, responsable et solidaire. Nous ne gérons pas une Commune comme une entreprise. Nous la gérons comme un bien commun, au service des habitants et des habitantes. C'est ce cap, en tant qu'élus socialistes et citoyens, que nous assumons pleinement. Pour toutes ces raisons et pour continuer à développer les projets, le groupe Socialistes et Apparentés valide bien évidemment les orientations budgétaires proposées par la majorité et votera bien évidemment favorablement sur la tenue de ce débat d'orientations budgétaires.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE MAIRE

Très bien. Merci, Florent. Michel ?

MONSIEUR MICHEL MALTRAIT

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal d'approuver la tenue du débat d'orientations budgétaires au vu du rapport présenté.

MONSIEUR LE MAIRE

Très bien. Je vous propose que nous le mettions au vote.

On va voter pour la... pour avoir constaté ensemble qu'on a bien tenu ce débat d'orientations budgétaires. Je propose que nous le mettions... qu'on le mette au vote. Qui est pour ?

Je vous remercie. Unanimité.

Alors, il y a deux interventions en fin de Conseil municipal.

Il y en a une pour l'opposition. Je vous laisse la parole.

MADAME GAUSSUIN-PISKULA

Mesdames, Messieurs les élus.

MONSIEUR LE MAIRE

Et il y en aura une deuxième par le groupe citoyen.

MADAME GAUSSUIN-PISKULA

Mesdames, messieurs les élus, chers citoyens, bonsoir.

En préambule, à l'occasion de ce Conseil municipal, je m'interroge sur la citation par le groupe écologiste du nom de l'équipe qui est en campagne actuellement pour les élections 2026. Je rappelle que le Conseil municipal est une enceinte strictement institutionnelle. Le débat d'orientations est un exercice budgétaire. L'élu qui s'exprime en tant qu'élu le fait avec des moyens publics. Le principe de neutralité des assemblées délibérantes doit être respecté. La référence à une équipe de campagne dans ce cadre est fautive et constitue une irrégularité sérieuse. Ceci étant dit, alors que notre mandat va bientôt toucher à sa fin, nous souhaitons remercier chaleureusement tous les agents municipaux qui ont fait un travail formidable et particulièrement ce soir pour la préparation du budget, comme cela a été souligné. Leur travail quotidien, souvent discret, mais toujours essentiel, est le socle sur lequel repose le bon fonctionnement de notre Ville. Leur engagement mérite toute notre connaissance.

Tout au long de ce mandat, même s'il a été compliqué, voire impossible d'avoir accès aux dossiers, nous avons été force de propositions avec plusieurs dizaines de propositions et d'amendements, et nos débats ont parfois été passionnés, parce que nous avons Corbas au cœur. Notre groupe d'opposition, droite sans société civile, nous sommes des élus engagés bénévolement et avons choisi de voir dans chaque sujet une chance de progresser, d'apprendre et de construire un avenir meilleur pour notre Commune. Je tiens également à remercier chaleureusement chacun des membres de notre groupe : Ghislaine ARCARO, Michel COMOLI, Lilian MORINON, Alexandre DIOT, Guillaume BOUCHARLAT et Benoît ERACLAS, chacun pour sa disponibilité, sa bonne humeur, son expertise technique, ses analyses pertinentes et sa détermination à porter tous les sujets sans exception. Je suis heureuse et fière d'être la présidente de notre groupe. Nous avons fait bouger les lignes et nous continuons à nous investir pleinement avec respect et détermination pour que Corbas avance dans l'intérêt de toutes et de tous.

Merci.

MONSIEUR LE MAIRE

Merci. Je vais donner la parole à Yves MONTANGERAND.

MONSIEUR YVES MONTANGERAND

Monsieur le Maire, chers collègues, mesdames, messieurs, une fois n'est pas coutume, je voulais vous faire part des très bons résultats des adhérents de nos clubs sportifs.

Aujourd'hui, environ 5 000 adhérents fréquentent les clubs de la commune avec un ratio femmes-hommes à 50-50. Cela prouve la qualité de nos associations sportives.

En effet, depuis le début de la saison sportive, nous enregistrons des performances exceptionnelles, fruit de la qualité des entraînements proposés par l'ensemble des associations. Nous avons, à ce jour, deux jeunes sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau en judo et lutte bénéficiant de la bourse communale : une championne du monde de boxe FFKD obtenue en Angleterre en octobre 2025, en cyclo-cross, trois jeunes qualifiés en championnat de France, une quatrième place en Coupe de France et trois champions Auvergne-Rhône-Alpes.

Nous pouvons aussi être fiers de la montée en nationale 1 de l'équipe d'échecs, auxquels s'ajoutent quatre adhérents au championnat d'Europe et du monde et de l'organisation d'un Open international au gymnase Jean Jaurès. Nous saluons également la belle performance du club de Badminton qui joue en

nationale 1 cette saison. Et depuis cette fin de semaine, nous comptons une vice-championne de France en GR.

Je tiens à remercier le personnel communal du service des sports ainsi que tous les présidents et leur équipe de bénévoles qui permettent un rayonnement de notre ville en France et à l'international. La saison n'étant pas encore terminée, nous allons avoir la joie de recevoir en plus des rendez-vous annuels que sont la nocturne de vélo et la course-concert des 10 kilomètres de Corbas, le Championnat de France d'Escrime, une étape de la Coupe du monde de parachutisme et une arrivée au marché de gros de Corbas d'une étape du Tour Rhône-Alpes Isère Tour. Enfin, n'oublions pas l'inauguration de l'espace sportif Alice Milliat et du ludique parc au PDL qui prouveront notre engagement auprès des clubs en leur fournissant, en plus des subventions, des lieux adaptés à une bonne pratique.

Je présente mes excuses auprès des associations que j'aurais éventuellement oubliées. Tous ces résultats et investissements communaux prouvent que les trois lauréats de notre label « Ville active et sportive » ne sont pas galvaudés. Je vous remercie de votre attention et vous invite vivement à aller soutenir nos sportifs lors de leurs manifestations.

MONSIEUR LE MAIRE

Très bien, merci. Merci pour ces interventions. Ce Conseil municipal est clos.

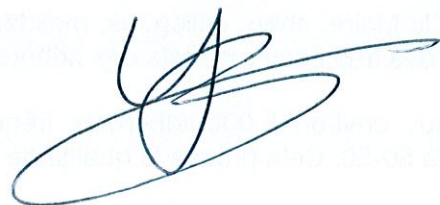
Il est 8 h 03. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter à toutes et à tous et au public nombreux de bien terminer la soirée et puis d'avoir le plaisir de vous voir le 7 à l'inauguration. Merci bien.

Bonne soirée.

Maie THIOLAS



Guillaume BOUCHARLAT



Le Maire,
Alain VIOUET

